

Par e-mail : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/09/26/comment-les-banques-europeennes-aident-les-geants-du-petrole-et-du-gaz-a-lever-des-milliards_6190999_4355770.html

Comment les banques européennes aident les géants du pétrole et du gaz à lever des milliards

Par [Adrien Sénecat](#) Publié le 26 septembre 2023

Enquête « Fossil Finance » (1/2). Les banques ont aidé l'industrie fossile à trouver plus de 1 000 milliards d'euros de financements depuis 2016 sur le marché obligataire. Les établissements français sont impliqués dans une grande partie de ces opérations.

C'est [un bref communiqué financier](#) aux allures de faire-part, envoyé le 26 avril. Var Energi « *a le plaisir d'annoncer* » la levée de 600 millions d'euros pour financer ses activités. Ce que la société pétrogazière norvégienne ne précise pas, c'est que plusieurs bonnes fées l'ont assistée, notamment quatre groupes bancaires français : Crédit agricole, Société générale et Natixis, qui ont coorganisé la transaction, ainsi que BNP Paribas, qui a joué un rôle administratif.

Travailler avec Var Energi, une entreprise dont l'activité est tournée à 100 % vers les énergies fossiles très émettrices de gaz à effet de serre, semble contradictoire avec l'engagement des banques de contribuer à atteindre les objectifs définis par l'accord de Paris. Cette collaboration est pourtant autorisée par leurs chartes d'engagements climatiques, puisqu'elle prend la forme d'une émission d'obligations financières : les banques ne prêtent pas directement leur argent, elles se contentent d'assister l'énergéticien à plusieurs niveaux pour qu'il emprunte auprès d'investisseurs privés. On parle alors de financement indirect.

Le Monde a collaboré avec une dizaine de médias européens, dont *Investico*, *Follow the Money* et *The Guardian*, pour lever le voile sur ce volet méconnu du financement des énergies fossiles. La conclusion de notre enquête, baptisée « [Fossil Finance](#) », est sans appel : quand un géant gazier ou pétrolier récolte des centaines de millions d'euros par des obligations financières, les banques européennes sont presque toujours de la partie.

Plus de 1 000 milliards d'euros depuis 2016

L'accord de Paris a acté, en décembre 2015, l'urgence à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Les financements aux énergies fossiles ne se sont pourtant pas taris depuis. Entre janvier 2016 et juin 2023, pas moins de 1 011 milliards d'euros ont été levés par 307 grands pollueurs qui poursuivent l'expansion de leurs activités fossiles, grâce à l'émission de 1 666 obligations « grises ». Cette manne représente près de la moitié des financements du secteur, le reste provenant des prêts directs.

S'il est commun de renvoyer la seule responsabilité de ces financements aux banques asiatiques et américaines, les établissements européens sont bien au cœur de ce marché : 776 milliards d'euros, soit 77 % du total, ont été financés avec le concours d'au moins l'un d'entre eux, presque autant que pour leurs homologues américains (801 milliards). Les établissements français (Crédit agricole,

BNP Paribas, Société générale et, dans une moindre mesure, Natixis) font partie des plus actifs en Europe à cet égard : ils sont impliqués dans un peu plus de la moitié des opérations (52 %).

Les banques françaises soutiennent encore les plus gros pollueurs

Principales entreprises du secteur des énergies fossiles en expansion financées par des obligations émises entre 2016 et juin 2023, avec la participation de banques françaises.

Confrontées à cette réalité, les banques françaises invoquent inmanquablement la nécessité de financer la transition énergétique. « *Les meilleurs énergéticiens du fossile deviendront mécaniquement les meilleurs énergéticiens du renouvelable* », défend ainsi auprès du *Monde* le responsable « engagement sociétal » d'un grand groupe bancaire français, qui a refusé d'être cité. Ce discours occulte pourtant le fossé qui existe dans le secteur de l'énergie face aux enjeux climatiques. Les acteurs comme [l'espagnol Iberdrola, qui revendique produire une électricité à 80 % décarbonée](#) (en incluant énergies renouvelables et nucléaire), restent rares parmi les *majors* de l'énergie.

Les plus de 300 entreprises dont nous avons analysé les émissions d'obligations au cours de notre enquête sont celles qui portent encore des projets d'expansion dans le pétrole et le gaz, projets qui [devraient être stoppés immédiatement](#) pour garder une chance d'atteindre la neutralité carbone en 2050, selon l'Agence internationale de l'énergie.

Un angle mort dans les engagements des banques

BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale et Natixis sont toutes quatre membres de [la Net-Zero Banking Alliance](#) (NZBA), un groupement d'acteurs supposément engagés pour la neutralité carbone créé en 2021. On pourrait donc s'attendre à ce qu'elles privilégient les investissements dans les entreprises vertueuses sur le plan climatique.

Natixis [assure](#) dans ses rapports environnementaux « *aligner ses portefeuilles pour refléter et financer une économie bas carbone et résiliente, nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à une température inférieure à 2 °C, en s'efforçant d'atteindre 1,5 °C* ». La banque se félicite aussi d'avoir accompagné l'espagnol Repsol dans l'émission d'obligations « *adossées à des objectifs climatiques* » en 2021. Mais lorsque nous l'avons interrogée sur le concours qu'elle a apporté à de nombreux grands pollueurs pour lever quelque 88 milliards d'euros entre 2016 à 2023, elle s'est murée dans le silence.

Le Crédit agricole a également refusé de commenter les chiffres de notre enquête, arguant qu'une partie des données remonte à la période 2016-2021 et ne serait « *pas représentative* » de sa politique environnementale actuelle. Le groupe ne s'est pas expliqué sur le soutien qu'il a encore apporté au premier semestre 2023 à plusieurs groupes fossiles, comme BP, Var Energi, Eni ou Entreprise Products.

Ces deux réactions montrent que la question des obligations est un sujet sensible pour la plupart des établissements bancaires – régulièrement accusés de *greenwashing* (écoblanchiment) – et bien souvent une vraie faille dans leurs engagements environnementaux. Leurs feuilles de route climat se concentrent en effet souvent sur l'argent finançant directement les entreprises, par des prêts

bancaires ou des prises de participation par leurs fonds d'investissement. C'est sur ce périmètre qu'ils tentent de démontrer qu'ils financent des entreprises qui émettent moins de gaz à effet de serre que la moyenne, ou que la pollution liée à leurs investissements diminue au fil des ans.

Les émissions obligataires ne procèdent pas de la même logique. Ces transactions se montent le plus souvent avec une grosse dizaine d'acteurs, avec des degrés d'implication variables. Et puisque ce n'est pas leur argent qui est confié aux entreprises, beaucoup de banques estiment que ces flux ne doivent pas être pris en compte dans leur bilan carbone.

Quand Crédit agricole, par exemple, [se donne pour objectif](#) de diminuer de 25 % les « émissions de carbone par million d'euros investi » de 2019 à 2025, cela n'inclut pas son aide à l'émission d'obligations « grises ». « *Il y a une tendance inquiétante chez certains de ne pas reconnaître leur responsabilité en la matière* », déplore Lara Cuvelier, chargée de campagne au sein de l'ONG Reclaim Finance.

Parmi les quatre groupes français, [BNP Paribas](#) et [Société générale](#) ont toutefois intégré les émissions d'obligations dans leurs engagements climatiques. Les deux banques disent ne plus participer au financement fléché des nouveaux projets d'expansion, y compris par ce biais. Cet effort reste toutefois limité : si elles ne financent plus des projets précis, elles ne s'interdisent pas encore de contribuer au financement général des entreprises fossiles qui les portent. Or, l'argent issu d'une émission d'obligation sans objet défini peut tout à fait être ensuite utilisé pour soutenir des projets controversés.

Des conséquences dans la durée

Les débats techniques sur la prise en compte des critères environnementaux ne doivent pas occulter une réalité simple : les interventions des banques facilitent le financement des entreprises les plus polluantes. C'est d'ailleurs pour cela qu'elles sont rémunérées. Bien que leur argent ne soit pas directement en jeu, elles contribuent à rendre des activités polluantes possibles.

L'exemple de l'énergéticien britannique BP est éloquent. Il a certes développé ses investissements dans les énergies renouvelables ces dernières années mais il continue d'[investir bien davantage encore](#) dans ses activités fossiles, et a même [revu ses ambitions climatiques à la baisse](#) en 2023. En facilitant la récolte de 41 milliards d'euros d'obligations par l'entreprise entre 2016 et 2023, BNP Paribas, Société générale et Crédit agricole, ont, à leur niveau, conforté ce modèle, par essence contraire à toute ambition climatique crédible.

Si les banques préfèrent mettre en avant leurs récents engagements, leurs activités passées continuent à avoir des conséquences dans la durée. Quand une entreprise comme BP investit autant dans ses activités fossiles, c'est qu'elle entend les poursuivre et en tirer profit au cours des prochaines décennies.

Une tendance à la baisse chez certaines banques

Notre enquête suggère toutefois une évolution favorable : après des années 2019 et 2020 records, les émissions d'obligations « grises » ont sensiblement reculé en 2021 et 2022.

Difficile, à ce stade, de dire dans quelle mesure cela relève d'une prise de conscience sincère des acteurs financiers, ou avant tout du contexte économique, avec une année 2022 marquée par des profits records pour de nombreux énergéticiens, qui disposent donc de réserves pour s'autofinancer,

et par une conjoncture moins favorable aux émissions d'obligations, renchériées par la hausse des taux d'intérêt.

Des banques françaises très actives auprès des grands pollueurs, malgré les accords de Paris

Montant des émissions d'obligations accordées aux entreprises du secteur des énergies fossiles en expansion de 2016 à juin 2023, selon l'identité des acteurs impliqués dans la transaction.

Banques françaises Banques européennes

Certains groupes français semblent cependant avoir fait plus d'efforts que d'autres. Alors que BNP Paribas était impliquée dans 41 % des obligations « grises » en valeur en 2016, ce chiffre est descendu à 7 % en 2022. Une tendance qui, selon l'entreprise, prouve qu'elle « *tourne la page des énergies fossiles* ». De même, la Société générale revendique désormais intervenir sur une plus grande proportion d'obligations « durables » que fossiles. Mais à l'inverse, la part de Natixis dans le marché des obligations « grises » a progressé sur la période.

La part de marché de la plupart des banques françaises en recul

Part des émissions d'obligations accordées aux entreprises du secteur des énergies fossiles en expansion dans lesquelles les banques françaises ont été impliquées de 2016 à 2022 (en % du volume d'obligations annuelles).

Pour être efficace, le définancement des énergies fossiles doit cibler tous les types d'investissements, y compris les obligations, soulignait [une étude de chercheurs de l'université d'Edimbourg](#) (Ecosse) publiée en 2021. « *Bien qu'elles n'investissent pas directement leur argent, les banques reçoivent d'importantes commissions dans ces transactions, explique l'économiste Theodor Cojoianu, coauteur de ces travaux. C'est loin d'être un rôle passif : elles vendent l'histoire de ces entreprises fossiles aux investisseurs.* » Il est selon lui crucial de responsabiliser l'ensemble des acteurs financiers mondiaux, pour éviter que le retrait des banques d'un pays ne profite à leurs voisins.

Lire la deuxième partie de notre enquête : Article réservé à nos abonnés [1 000 milliards en sept ans : l'intermittent financement des énergies fossiles](#)

Ajouter à vos sélections

Méthodologie

Les données de l'enquête « Fossil Finance » sont issues de la base de données financières de Bloomberg. Nous avons extrait l'ensemble des émissions d'obligations du secteur des énergies fossiles depuis le 1er janvier 2016, au lendemain de l'accord de Paris, jusqu'au 8 juin 2023. Seules celles émanant de 307 entreprises qui portent des projets d'expansion, recensées par l'ONG allemande Urgewald, ont été retenues. Soit 1 666 obligations d'un montant total de 1 011 milliards d'euros en un peu plus de sept ans.